



Saisie sur aspa

Par therese54

Je suis une retraitée qui touche l'aspa .Une saisie doit etre faite .Combien peut on me prendre sur une pension d'un montant de:804 euros .Va t on me laissé un montant égal au rsa?
Merci de votre réponse.

Par Tisuisse1

Et pourquoi cette saisie ?